



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Beaulieu



COLLÈGE BEAULIEU - 36000 CHÂTEAURoux

Mention « approfondissement »

La direction

Affaire suivie par :
Françoise JARDAT
Tél : 0254348748
francoise.jardat@ac-orleans-tours.fr
7 rue Max Hymans
36000 Châteauroux

Châteauroux, le 1^{er} avril 2021

aux parents d'élèves

Note d'informations aux familles / Organisation du temps scolaire en avril 2021

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de prendre connaissance des précisions suivantes en lien avec l'organisation de la scolarité entre 6 avril et le 3 mai 2021

1. Organisation des apprentissages à distance

Les enseignants ont distribué en classe l'essentiel des documents et le travail à faire. Les consignes et les attentes des professeurs ont été données à vos enfants directement. Un complément pour la deuxième semaine sera mis en ligne sur l'espace PRONOTE de l'élève. Les élèves organiseront donc eux-mêmes leur travail sur les semaines concernées.

Les canaux de communication sur PRONOTE entre les élèves et les professeurs, les parents et les professeurs seront ouverts à partir de mardi matin pour accompagner la réalisation des activités au besoin.

2. En cas de difficultés d'accès à internet

Une distribution des documents sous format papier aura lieu le vendredi 9 avril.

Afin de l'organiser, vous devez prendre rendez-vous par téléphone le mardi 6 avril ou le mercredi 7 avril auprès de Mme Reneuve, principale adjointe au 02 54 34 87 48.

3. Suivi des élèves en apprentissages à distance :

Le service de vie scolaire va suivre la connexion à PRONOTE des élèves des classes dont ils sont référents. S'il y a lieu, ils vous appelleront pour échanger sur les difficultés éventuelles rencontrées par votre enfant. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

4. Enfants des professions disposant d'un droit d'accueil

Les élèves pouvant prétendre à cet accueil en présentiel au collège sont les enfants dont les deux parents relèvent des professions désignées par le gouvernement dont les personnels soignants, les forces de l'ordre et les enseignants. L'accueil au collège se fera sur inscription téléphonique auprès de Mme Reneuve, principale adjointe au 02 54 34 87 48.

Les élèves concernés seront accueillis et encadrés par des assistants d'éducation ou des professeurs volontaires en salle d'études, équipée d'ordinateurs. Leur activité première sera basée sur la réalisation des mêmes activités que leurs camarades en distanciel. Il leur sera également permis des activités culturelles, artistiques ou de plein air.

Pour les élèves habituellement demi-pensionnaires, le repas devra être fourni par la famille et pourra être consommé dans la salle de restauration. Les repas froids sont à privilégier.

Les élèves seront accueillis dans les conditions sanitaires actuelles. L'élève doit également avoir son matériel personnel, aucun échange de matériel entre élève ne sera autorisé.

L'équipe de direction du collège reste disponible pour répondre à vos questions et vous adresse ses meilleures salutations.

Françoise JARDAT, principal

